

863248

9 NOV. 2001

A7610

A.G.I.R.

Société Anonyme au capital de F. 250 000

Siège Social : Avenue de l'Europe 67300 SCHILTIGHEIM

RCS STRASBOURG B 335 293 023 (86 B 248)

- :: - :: - :: -

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 14 MAI 2001

L'an deux mille un,

Le quatorze mai,

A dix heures,

Les actionnaires de la société A.G.I.R., société anonyme au capital de 250 000 F, divisé en 2 500 actions de 100 F chacune, dont le siège est Avenue de l'Europe 67300 SCHILTIGHEIM, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social, sur convocation faite par le Conseil d'Administration selon lettre adressée le 20 avril 2001 à chaque actionnaire.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par chaque actionnaire présent au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Patrick VANIER, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Madame Marie-Thérèse VANIER et Monsieur Thierry SEIBERT, les deux actionnaires représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction, sont appelés comme scrutateurs.

Madame Rose VANIER-CLAUDEL est désigné comme secrétaire.

La Société Cabinet d'Expertise Comptable Michel LEVY SA, Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement convoquée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception en date du 20 avril 2001, est excusée.

[Handwritten signatures and initials at the bottom of the page]

